

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2017



ST-LON DANS VOTRE POCHE

avec l'application Panneaupocket.

BILANS, PROJETS, BUDGETS

Le mot des commissions municipales.

VIE ASSOCIATIVE

Les "assos" vous disent tout.



ÉDITORIAL 2017

L'année arrive à son terme et le moment est venu pour moi de faire le bilan. Ce bulletin est un trait d'union entre la vie municipale et les Saint-Lonnais. Il permet aussi à toutes les associations locales de présenter leurs activités et leur bilan annuel.

A travers ces feuillets vous découvrirez la vie du village ainsi que nos principales actions et réalisations 2017. En voici un aperçu :

- **l'installation des huit locataires** dans les nouveaux logements publics de la résidence "La Hargou".
- la poursuite des **travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux** (restaurant scolaire, salle Labadie).
- La **sécurisation de nos écoles** avec l'installation d'un visiophone, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans.
- Le **remplacement du matériel vidéo** à la salle des associations.
- Un **programme voirie important**.
- L'avancement du dossier concernant le projet de rénovation intérieure de **l'église Saint Barthélémy** et sa mise aux normes accessibilité PMR.

L'année 2017 aura également été marquée par le lancement des travaux de la **nouvelle station d'épuration intercommunale** et de ses réseaux et d'une **usine de traitement de l'eau potable** à Orist.

Parmi les dossiers portés par la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans, nous avons participé à

SOMMAIRE

Commissions municipales	3 à 10
SITCOM	11
Informations communautaires	12 et 13
Vie des écoles	14
Vie associative	14 à 25
Démarches administratives	26 et 27
Etat Civil 2017	27
Tours de garde des pharmacies	28

Bulletin municipal de la commune de Saint-Lon-les-Mines. **Photos** : droits réservés. **Directeur de la publication** : Roger LARRODÉ. **Secrétariat de rédaction** : Sophie ROBERT. **Impression** : Dax Barrouillet Imprimerie (Narrosse - 40). Dépôt légal à parution.

l'aboutissement de projets importants :

- la **construction de la Maison Des Services Publics** à Peyrehorade, qui ouvrira ses portes prochainement : lieu où vous trouverez des permanences de la CAF, CPAM, Pôle Emploi, Mission Locale, etc.
- la construction d'une **crèche à Pouillon**, d'une capacité d'accueil de trente enfants.

La nouvelle Communauté de Communes a pris son rythme de croisière. Cette collectivité est, à mon sens, le maillon juste de la coopération intercommunale. Les affinités et complémentarités entre les territoires Orthe et Arrigans sont bien réelles. Néanmoins, je reste très inquiet face au schéma des futures très grandes structures. L'intercommunalité, c'est avant tout la mise en œuvre d'une politique territoriale qui vise à soutenir les communes et à leur permettre de faire à plusieurs ce qu'aucune ne peut faire seule.

Il faut absolument éviter d'en faire un outil qui permettrait de vider les communes de leur substance et, de ce fait, supprimer une grande partie de nos villages pour créer de nouvelles structures beaucoup plus grandes, souvent incohérentes, inefficaces et inaccessibles pour la plupart des usagers que nous sommes tous. Permettez-moi de douter très sérieusement de l'efficacité de tout cela. Mais il semble, au regard de certains de nos décideurs, que ces mesures soient nécessaires pour redresser l'économie de notre pays.

La gestion communale devient un exercice très difficile, la baisse des dotations répétée depuis plusieurs années et la suppression de la taxe d'habitation laissent présager des lendemains incertains. Les contraintes budgétaires qui se ressentent actuellement sur les investissements seront bientôt beaucoup plus sensibles sur le fonctionnement de nos communes. Les écoles, les bâtiments, les équipements associatifs seront les premiers concernés et l'entretien du patrimoine communal deviendra problématique.

Malgré ce triste constat nous devons rester optimistes, préserver la qualité de vie de nos villages, favoriser et encourager le bénévolat au sein des associations, richesse de nos territoires. Je profite de cette tribune pour remercier l'ensemble des responsables locaux pour leur investissement et je tiens à les assurer du large soutien de la municipalité. Je remercie aussi l'ensemble des élus pour leur investissement collectif.

Je reviendrai en détail sur la plupart des points évoqués lors de la **soirée des vœux, le vendredi 5 janvier à 19 heures** dans la salle des associations. Accompagné de quelques personnalités locales et de l'ensemble des élus communaux, je serai heureux de vous accueillir autour du traditionnel buffet pour ce premier rendez-vous convivial de l'année.

Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

› **Le Maire**, Roger LARRODÉ.

› **Les Adjoints**

Thierry GUILLOT
Annie BOULAIN
Eric LABASTE
Alain CHASSEUR

Délégué à la vie scolaire
Déléguée au social
Délégué à la voirie
Délégué à l'entretien des
bâtiments communaux

› **Les commissions**

Finances : Roger LARRODÉ, Josette PREUILHO, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Danièle CASTERA.

Bâtiments et accessibilité : Alain CHASSEUR, Nathalie MARIMPOUY, Danièle CASTERA, Pierre VENDRIOS, Patrice LAULOM, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES.

Urbanisme et environnement : Eric LABASTE, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES, Josette PREUILHO, Christelle POUYANNÉ.

PLU : Roger LARRODÉ, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Danièle CASTERA, Annie BOULAIN, Danielle DEGOS.

Aménagement, espaces verts : Danièle CASTERA, Nathalie MARIMPOUY, Roger LARRODÉ, Alain CHASSEUR, Josette PREUILHO, Patrice LAULOM.

Scolaire et périscolaire : Thierry GUILLOT, Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Christelle POUYANNÉ.

Culture : Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Danièle CASTERA, Patrick DULHOSTE, Jean-François BLANC, Bernard MATABOS, Marc BRIENT.

Appels d'offres : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Alain CHASSEUR, Thomas PEYRES, Jean-Pierre LAUDINET.

Organisation des manifestations : Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Danièle CASTERA, Josette PREUILHO, Thierry GUILLOT, Pierre VENDRIOS.

Personnel : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR.

Communication et site internet : Roger LARRODÉ, Danielle DEGOS, Nathalie MARIMPOUY, Pierre VENDRIOS, Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ.

Communale des Impôts Directs (CCID) : Roger LARRODÉ, Jacques BAYLE, Yvan DUTILH, Francis LARROUQUETTE, Alice LARBÈRE, Bernard MATABOS.

Conseil d'Administration du CCAS : Roger LARRODÉ, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Nathalie MARIMPOUY, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ, Marie Louise DARCANT, Maurice BLANC, Huguette FORSANS SIBÉ, Bernadette SIBERCHICOT, Claudine VERGEZ.

Les délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

Organisation.....Titulaire / Suppléant

- ALPI R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- SYDEC T. GUILLOT / J.P. LAUDINET
- SIBVA R. LARRODÉ / P. VENDRIOS
- Conseil d'Exploitation de l'Office Intercommunal de
Tourisme du Pays d'Orthe et Arrigans T. GUILLOT
- BASSECQ..... E. LABASTE / J.P. LAUDINET
- CNAS D. DEGOS
- Syndicat Mixte du Bas Adour R. LARRODÉ / E. LABASTE
- Conservatoire des Landes R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- Défense T. GUILLOT
- Référent auprès du CIAS..... A. BOULAIN
- Correspondant crise sanitaire D. DEGOS / D. CASTERA
- Correspondant risques naturels P. LAULOM / A. BOULAIN
- Ecole Notre Dame T. GUILLOT
- Conseil d'école publique T. GUILLOT
- Bibliothèque..... D. DEGOS
- Associations C. POUYANNÉ / S. ROBERT



COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget Communal - Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

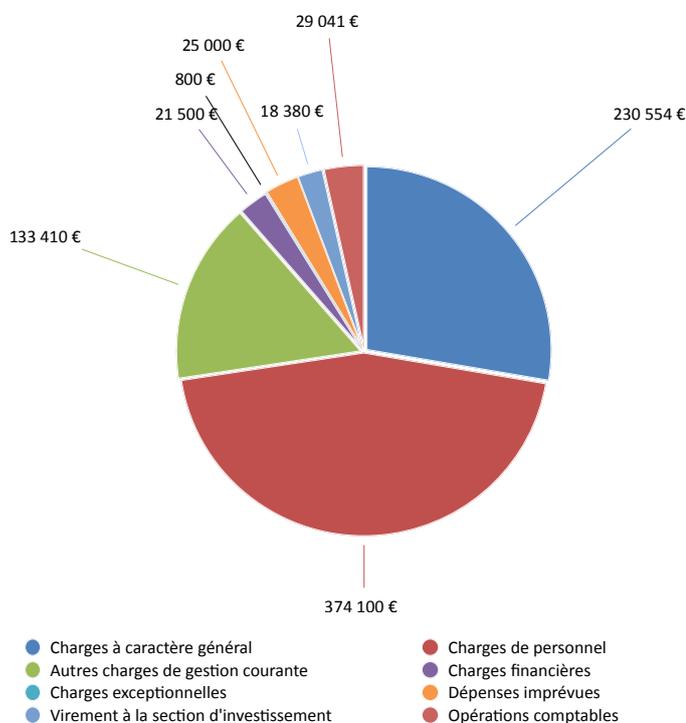
Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Si l'exercice budgétaire 2017 permet de poursuivre la recherche d'économies et une réelle dynamique d'investissement, il est contraint par la poursuite du désengagement de l'Etat au travers de la diminution des dotations aux collectivités territoriales.

Malgré ce contexte, le budget communal, voté au conseil municipal du 3 avril 2017, s'inscrit dans la continuité des valeurs de la commune : préserver la santé financière de notre village sans augmenter la pression fiscale sur les St-Lonnaises et St-Lonnais mais en continuant notre politique d'investissement pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

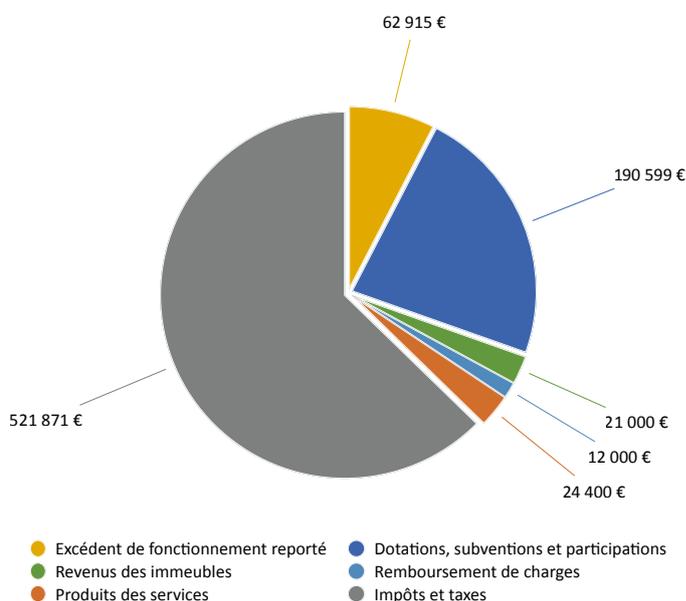
Le budget de fonctionnement ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services de proximité pour les St-Lonnais.

› Dépenses de fonctionnement : 832 785 euros



Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la commune comme l'entretien des bâtiments, de voirie, les salaires du personnel, les subventions aux associations, les intérêts d'emprunts.

› Recettes de fonctionnement : 832 785 euros



Les recettes de fonctionnement se composent :

- › de la fiscalité (produit des impôts et taxes),
- › des dotations,
- › des subventions,
- › des revenus des immeubles,
- › de la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans dans le fonctionnement de l'école maternelle,
- › de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente.

Le produit de la fiscalité augmente de 0,63 % par rapport à 2016.

Les taux d'imposition votés par la commune sont identiques depuis 2014 à savoir :

- › Taxe d'habitation : 13,13 %
- › Taxe foncière : 17,89 %
- › Taxe foncière non bâti : 51,27 %

Pour 2017, le budget d'investissement s'élève à 577 388 euros.

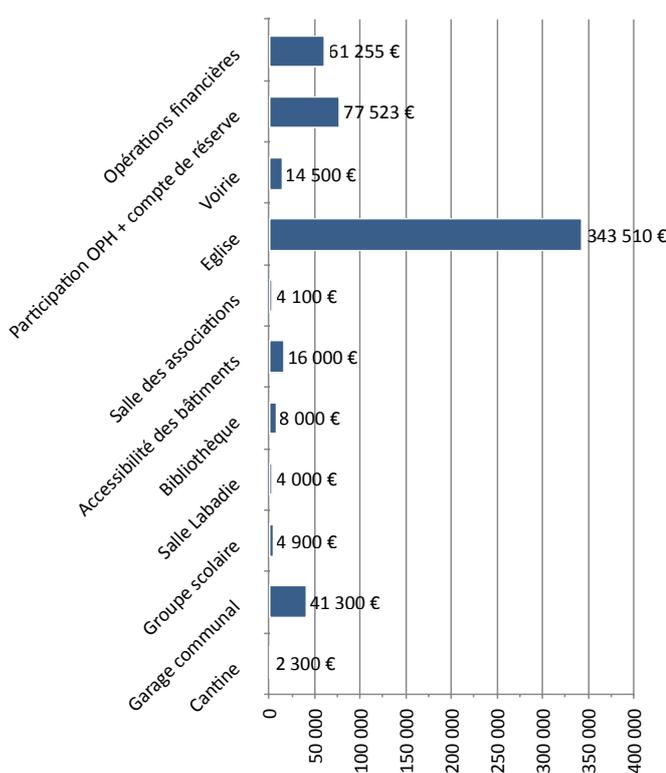
La volonté de l'équipe municipale est de poursuivre les travaux lancés en début de mandat afin de répondre aux besoins des St-Lonnaises et St-Lonnais, de conforter l'attractivité de notre village mais aussi de l'enrichir.

COMMISSIONS MUNICIPALES

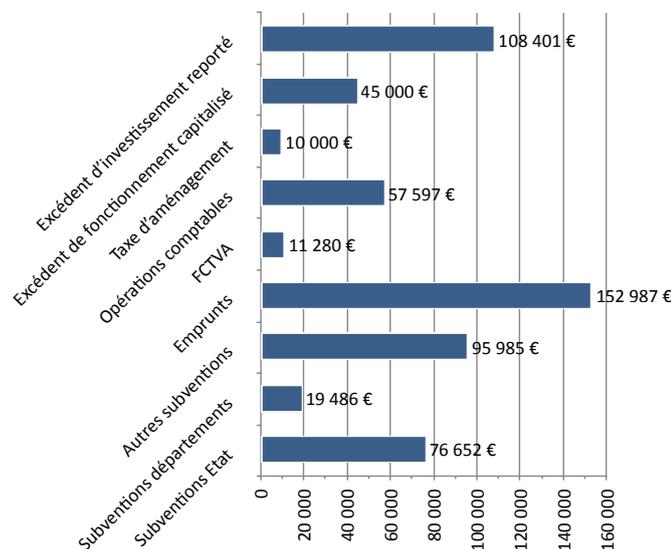
Budget Communal (suite) - Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

› Dépenses d'investissement

Elles se représentent les travaux d'immobilisations en cours.



› Les recettes d'investissement se composent de subventions, d'emprunts, du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, de l'excédent de fonctionnement capitalisé mais également de l'excédent d'investissement de l'année précédente.



Budget communal : ce qui faut retenir

› Baisse des dotations

13,95 % : c'est le pourcentage de diminution de la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'état par rapport à 2016. Depuis 2014, elle a diminué de 28,56 %.

› Pas d'augmentation d'impôts

0 % : correspondant à la volonté politique de la municipalité de ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire communal pour l'année 2017.

Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.



PANNEAUPOCKET

Saint-Lon-les-Mines dans ma poche.

Afin de toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie de St-Lon vous propose de télécharger l'application **PanneauPocket**. Une **solution mobile** qui rapproche la commune de ses habitants. Tous les événements et l'actualité locale seront dans votre poche partout et à tout moment.

C'est quoi ? Ça sert à quoi ?

Informers les Saint-Lonnais où qu'ils se trouvent : événements, activités des associations, divers agendas, festivités, alertes, prévention, renseignements administratifs ou règlementaires, autres infos.

L'usage de cette application est entièrement gratuit et illimité pour tous les utilisateurs : résidents permanents, touristes, visiteurs occasionnels. Pour être connecté il vous suffit de télécharger l'application "PanneauPocket" sur votre téléphone et balayer l'écran avec votre doigt pour faire défiler les informations locales.

Ce nouvel outil de communication et d'information simple et gratuit est déjà disponible sur Google Play et App Store.



COMMISSIONS MUNICIPALES

Scolaire, Périscolaire

Adjoint : Thierry GUILLOT

› **Ecole publique** : 110 élèves

Niveaux scolaires	Effectifs
Toute Petite Section	10 élèves
Petite Section	9 élèves
Moyenne Section	11 élèves
Grande Section	11 élèves
Cours Préparatoire	10 élèves
Cours Elémentaire 1	14 élèves
Cours Elémentaire 2	17 élèves
Cours Moyen 1	13 élèves
Cours Moyen 2	15 élèves
Total	110 élèves



Pour la rentrée scolaire 2017-2018, les effectifs ont augmenté par rapport à l'année dernière. La classe de Toute Petite Section (TPS), toujours très demandée, permet de scolariser les enfants âgés de moins de trois ans.

Des travaux pour sécuriser l'accès à l'école ont été réalisés (pose d'un visiophone et verrouillage de la porte d'entrée pour contrôler les entrées et sorties de l'établissement).

L'activité natation à la piscine de Peyrehorade a bien fonctionné pour les enfants du primaire, en mai-juin et septembre-octobre.

› Périscolaire

Avec l'aide d'intervenants spécialisés, les enfants pratiquent de nombreuses activités de découverte (ateliers créatifs, jeux sportifs, expression scénique, informatique et musique). Des rencontres sportives (tennis de table, main nue, pala) sont organisées.

› Extrascolaire

L'atelier arts plastiques accueille les enfants le mercredi après-midi, au premier étage de la mairie. **La ludothèque itinérante** (Amuse d'Orthe) installe ses jeux à la salle des associations une fois par mois.

PRATIQUE

› **Mairie** [Tél : 05 58 57 80 53 - Fax : 05 58 57 84 40]

Secrétariat ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.

Renseignements, démarches administratives, informations, sur le site internet www.saintlonlesmines.fr

Rencontre avec les élus ou Monsieur le Maire : sur rendez-vous.

› **Agence Postale** [Tél : 05 58 57 80 40]

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h45 à 15h30. Le samedi de 9h à 12h.

› **Recensement militaire**

Les jeunes, dès leur 16 ans, doivent se faire recenser soit en se déplaçant au secrétariat de la mairie, soit par internet sur : service-public.fr

› **Liste électorale**

Inscription en mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre.

› **Ordures ménagères**

Passage du camion ramasseur le mercredi ou le jeudi selon les quartiers. Merci de privilégier le dépôt en point tri (moins coûteux) : les conteneurs spécifiques sont installés au dépôt de Matelot et quartier Claverie, route de Dax.

› **Corps durs et encombrants**

Déchetterie de Peyrehorade (route de Cagnotte), ouverte les mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18.

Déchetterie d'Orthevielle (D6), ouverte les lundi, mercredi et samedi. En hiver, de 8h à 12h et de 13h15 à 18h. En été, de 8h30 à 12h et de 13h45 à 19h.

› **Assistantes maternelles agréées**

CESSAC Patricia : 06 63 33 29 33

FAINTRENIE Caroline : 05 58 97 50 27

BOURRETERE Isabelle : 06 13 26 10 00

› **Nouveaux Saint-Lonnais**

Merci de passer à la mairie pour prendre contact afin de faciliter les diverses démarches administratives.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Bâtiments - Adjoint : Alain CHASSEUR

Réalisations 2017

› Poursuite des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics

- **Salle Labadie** : les travaux sont terminés et en grande partie réalisés en régie par les employés communaux. Aménagement d'un sanitaire accessible, suppression des douches et réaménagement des vestiaires. **Coût de l'opération : 9 083 € TTC.**



- **Restaurant scolaire** : création d'une rampe d'accès au réfectoire. Travaux réalisés par les employés communaux. **Coût des travaux : 1 578,84 € TTC.**



- **Mur à Gauche** : un architecte a été sollicité pour l'étude de la mise en conformité accessibilité des sanitaires.

› Sécurisation des écoles

Compte tenu des contraintes liées à la mise en place du Plan Vigipirate, la Communauté de Communes a fait installer un système de sécurisation avec visiophone au portail d'entrée. **La commune a participé à hauteur de 50 % du coût des travaux s'élevant à 3 905 € HT, soit 1 952,50 € HT.**

› Salle des associations

- Remplacement du vidéo projecteur 1 920 € HT
- Equipement cuisine : 3 tables en inox 1 300 € HT

› Cuisine de la cantine

- Remplacement de la plonge 1 790 € HT

› Projet de rénovation de l'église St-Barthélémy

Avec le soutien de l'association St-Barthélémy, la municipalité a décidé de réaliser des travaux de rénovation à l'intérieur de l'église et de mise aux normes accessibilité :

- stabilisation du chœur et de l'escalier,
- création d'une rampe extérieure pour rendre accessible l'intérieur de l'église aux personnes à mobilité réduite,
- réfection des parements intérieurs (sols).

A la suite d'un appel d'offres, la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à Madame JOLY, architecte à Bayonne pour un montant de 24 225 € HT. Le diagnostic architectural réalisé en fin d'année 2016 a établi le programme et l'estimation des travaux, qui s'élève à 255 000 € HT. Un appel d'offres sera lancé en début d'année 2018 pour les travaux. Le financement de cette opération sera assuré par emprunt, une subvention de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental des Landes (FEC) et de l'association St-Barthélémy.

REGLES D'UTILISATION DES BATIMENTS (Mise à disposition des associations et particuliers)

Mur à gauche

Son accès n'est possible qu'avec un jeton, disponible en mairie pour un prix de 15 €. Son utilisation peut être occasionnelle sur des heures libres (cf planning à l'entrée du Mur à Gauche ou en Mairie). Pour utiliser le Mur à Gauche à des fins non sportives, la clef de la porte d'entrée est disponible en Mairie et doit être restituée au terme de la manifestation.

Salle des associations

Elle est disponible pour toute association ou particulier ; se renseigner à la mairie pour les tarifs de location.

Local des clubs Pelote / Tennis / Pétanque

Les associations désireuses d'occuper ce local et de l'utiliser à d'autres fins que sportives, sont invitées à consulter le règlement intérieur rédigé par les trois clubs et à contacter chaque responsable de section.

Salle Labadie

Salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, le Yoga, le Tai Shi, le Pilate et le Club du 3^{ème} âge. Il est donc recommandé de consulter le planning d'occupation de la salle avant de programmer une réunion.

Salle l'Ormeau

Salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

Ecole de musique

Les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions, ceci en respectant les lieux (lumière, chauffage, etc...) ainsi que les décibels autorisés.

Court de tennis

Il est possible de jouer au tennis sans être licencié ni membre du club.

LES COMMERCES

COMPLEXE COMMERCIAL

131 route de Peyrehorade

› **Le salon de coiffure "Twiggy Création"**

Tél. : 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 19h. Vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 16h30. Fermé le mercredi.

› **Le salon d'esthétique "Sandy Esthétique"**

Tél. : 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous. Fermé le lundi.

› **La supérette "L'Epicerie de St-Lon"**

Tél. : 05 58 56 29 38

Ouverte du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30. Dimanche de 8h à 13h. Fermée le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.



Ouverture par la Française des Jeux d'un guichet loto et jeux à gratter.

BOULANGERIE "LE FOURNIL DE ST-LON"

14 route de la Payolle

Tél. : 05 58 90 83 30

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h, samedi et dimanche de 7h à 12h30. Fermé le mercredi.

HÔTEL BISTRO "GNAC É PAUSE"

Logis des Landes - 284 route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 77 20 77

contact@gnac-e-pause.fr | www.gnac-e-pause.fr

www.facebook.com/GnacEPause

CENTRE MEDICAL SERAPEION

20 route du Herrou

Le code de la santé publique ne nous permettant pas de fournir les coordonnées des différents praticiens, veuillez consulter l'annuaire téléphonique pour obtenir les coordonnées des professionnels de la santé suivants, à votre service dans ces locaux.

- pharmacie,
- dentistes,
- infirmiers,
- médecins,
- kinésithérapeutes,
- ostéopathes,
- podologue-pédicure,
- orthophoniste,
- sophrologue.



COMMISSIONS

Voirie, Urbanisme - Adjoint : Eric LABASTE

La voirie communale fait partie intégrante du patrimoine de la commune ; à St-Lon elle représente près de 45 kilomètres de routes.

Une gestion et une planification rigoureuses des travaux d'entretien s'imposent.

Ainsi, chaque année la Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans gère un marché de travaux de revêtements pour l'ensemble du territoire.

En 2017, des revêtements enrobés à chaud ont été réalisés sur les voies de : Sabouyeres, Bousson, Menaoutat, Téoulère, Laboudigue pour un montant de **46 000 euros**.

L'entretien des fossés et le fauchage des dépendances représentent également un coût important.

L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour nos collectivités génère des surcoûts non négligeables et un niveau d'entretien moins performant.

Ainsi, en 2017, le budget communal consacré aux dépenses de voirie s'élève à **26 800 euros**. Il comprend :

- › les carburants et combustibles,
- › les fournitures d'entretien,
- › les locations de matériels,
- › l'entretien des bornes incendie,
- › l'acquisition de matériel,
- › l'entretien du matériel,
- › la signalisation verticale et horizontale.



Avant de clore cet article, il nous semble important de rappeler combien il est nécessaire d'adapter un comportement citoyen lorsque nous conduisons sur nos petites routes qui ne sont pas conçues pour le trafic actuel et une vitesse excessive.

MUNICIPALES

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Adjointe : Annie BOULAIN

Le CCAS est un établissement public, constitué d'un Conseil d'Administration présidé par Monsieur le Maire et composé en nombre égal de membres élus du Conseil Municipal et de membres représentant la société civile.

› Son rôle :

- **Améliorer le quotidien** des St-Lonnais, accompagner les plus fragiles.
- **Orienter, conseiller et faire le lien** entre les personnes et les différents organismes sociaux.
- **Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées** le plus longtemps possible. A ce titre et afin de **préservier leur autonomie**, le CCAS les accompagne dans leurs démarches administratives et dans leur vie quotidienne :
 - constitution des dossiers de demande d'aides ménagères, APA (Aide Personnalisée pour l'Autonomie), aide sociale.
 - Portage de repas.
 - Soutien moral, maintien du lien social avec l'entourage...
- **Apporter de l'aide aux personnes handicapées** pour l'élaboration des dossiers relatifs au handicap (en relation avec la MLPH).

› Au niveau local, le CCAS développe aussi ses propres actions dans le domaine social :

- **le colis de fin d'année** : distribué aux personnes de 70 ans et plus.
- **Retours d'hospitalisation, de maternité** : le CCAS propose 10 heures d'aide ménagère pour un montant forfaitaire de 30€, sur présentation du bulletin d'hospitalisation.
- **La téléalarme : service gratuit pour le bénéficiaire.** Son coût est entièrement pris en charge par le CCAS et représente 120 € par an et par téléalarme installée.
- **Aides ponctuelles aux personnes en difficultés passagères** (bons alimentaires, de carburant...).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS au 05 58 57 80 53.



› Pour qui ?

Transp'Orthe est un service de transport à la demande ouvert à tous les habitants du Pays d'Orthe âgés de plus de 12 ans.

› Modalités

- Inscription préalable en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (présence obligatoire des parents pour l'inscription des mineurs).
- Trajets vers Dax et Peyrehorade au départ des 15 communes du Pays d'Orthe.
- Prise en charge à domicile pour toutes les personnes à mobilité réduite ou éloignées de l'arrêt.
- **Tarif** : 1 € l'aller-retour sur le territoire, 2 € sur Dax.
- Réservation du trajet au plus tard la veille du déplacement, avant midi.

**Renseignements et réservations :
05 58 56 80 88 | www.trans-landes.fr**

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Mairie	05 58 57 80 53
Mairie télécopieur	05 58 57 84 40
Agence postale	05 58 57 80 40
Aide-ménagère, téléalarme	05 58 57 80 53
Assistante sociale	05 58 41 08 98
CCAS Solidarité	05 58 57 80 53
Cabinet dentaire	05 58 57 84 19
Ecole de musique	05 58 57 66 84
Ecole maternelle	05 58 57 69 75
Ecole primaire publique	05 58 57 83 08
Secours populaire	05 58 56 11 12
Enfance maltraitée	119
Femmes Violences Ecoute	3919
Aide aux victimes	08 842 846 37

COMMISSIONS MUNICIPALES

Fêtes et manifestations / Culture - Délégués : Patrice LAULOM / Sophie ROBERT

Les commissions "Culture" et "Fêtes et manifestations" ont pour mission de vous proposer, St-Lonnaises et St-Lonnais, des animations multiples et variées tout au long de l'année.

Mission accomplie en 2017, avec l'organisation :

- de la "**Journée de la création**", qui pour sa 3^{ème} édition a de nouveau rencontré un vif succès. Cette année, cette journée dédiée aux artistes locaux se déroulera le **samedi 10 février**. Elle vous appartient : artistes, inscrivez-vous et parlez-en ; visiteurs, rendez-vous à la salle des associations de 10h à 19h.

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018



Nous vous attendons nombreux pour la 4^{ème} édition de "**La journée de la Création**", ouverte aussi aux communes limitrophes.

Vous connaissez des artistes ou vous êtes artiste passionné de peinture, céramique, sculpture, photo, décoration d'objets, écriture... **Osez et venez exposer !**

Renseignements et inscriptions :

Mairie de St-Lon-Les-Mines - 05 58 57 80 53

- De la **fête de la musique**, qui aura réuni pas moins de 120 musiciens, de l'église au jardin de la mairie, en passant par le préau de l'ancienne école. Nous aurons ainsi pu entendre les musiciens du Conservatoire des Landes, le duo Lou Cabé, les Sonneurs de St-Lon, la chorale Le Chœur des gens et le groupe Mattéo Cacao.
- Du **marché gourmand**. Organisé en juillet, en partenariat avec l'association Saint-Lon Solidarité, ce marché permet de venir à la rencontre de producteurs locaux, en toute convivialité. Animé par la banda les Chocarreros, cette manifestation de qualité a cette année encore trouvé son public.
- Du **marché nocturne**, qui cette année a eu lieu en préambule des fêtes de Saint-Lon-les-Mines. Un bel esprit de partage et de convivialité a encore régné sur cette soirée d'été.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de projets, s'investissent pour le bien-être de la commune, oeuvrent lors des manifestations. Nous vous remercions également, public qui répondez présent et contribuez aux succès de ces événements !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une excellente année 2018 !

LE MUSÉE DE LA MINE

Il retrace l'histoire de la mine de lignite de St-Lon depuis les débuts de l'exploitation, au XVIII^{ème} siècle, jusqu'à sa fermeture en 1949. Panneaux et vitrines présentent la grande richesse géologique du sol de St-Lon et le témoignage de la présence des hommes préhistoriques sur le territoire (industrie lithique aurignacienne).

Entrée libre. S'adresser à l'Agence Postale ou à la Bibliothèque municipale : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h. Pour les groupes, contacter la Mairie au 05 58 57 80 53.



LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année la bibliothèque tient à accueillir les lecteurs, enfants et adultes, lors des permanences. Nous essayons d'avoir le plus grand choix de livres afin de satisfaire les goûts de tous.

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits. Permanences les mardis de 16h à 18h, les mercredis de 14h30 à 16h30 et les jeudis de 16h à 18h. Pendant les vacances scolaires : une permanence le mardi de 16h à 18h, sauf pendant les vacances de Noël.

LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

Elle sillonne depuis février 2013 les routes du Pays d'Orthe et a pour objectif de promouvoir le jeu en facilitant l'accès à tous, sans limite d'âge, notamment en pratiquant le jeu sur place et le prêt de jeux ou jouets. Comme une bibliothèque en quelque sorte... Elle propose un éventail de jeux très large autour d'activités ludiques, créatives et culturelles.

Dates et horaires des permanences à Saint-Lon-les-Mines : se renseigner au 06 83 47 73 04 ou sur www.lamusedorthe.fr, rubrique Agenda.

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER :
FAIRE LE BON CHOIX !

Au quotidien nous utilisons bon nombre de produits ou d'objets qui deviennent des déchets une fois utilisés, abîmés ou cassés. Avant de les acheter ou de les jeter à la poubelle, avons-nous appliqué la bonne stratégie de la règle des 3R "Réduire, Réutiliser, Recycler" ? Elle a pour objectif d'amener tout un chacun à réfléchir à la prévention de la production de déchets. Il est en effet possible de ne pas produire ces déchets en consommant mieux, en produisant mieux, en prolongeant la vie des produits ou en jetant moins.

› La règle des 3R pour prévenir la quantité de déchets :

1. La Réduction

C'est l'action qui permet d'éviter de générer des déchets tout en réduisant leur quantité et leur nocivité, en intervenant à la fois sur les modes de production et de consommation. Produire moins de déchets, c'est ainsi limiter le coût de la collecte, de l'incinération et du stockage de ces résidus. Ainsi le déchet le moins cher et qui a le moins d'impact sur l'environnement est celui que l'on ne produit pas.

Comment ? Vous pouvez faire des choix simples dans vos achats comme choisir vos yaourts ou votre dentifrice sans suremballage, privilégier les achats en vrac (pâtes, légumes secs...) ou favoriser les grands conditionnements ou les produits rechargeables...

2. Le réemploi et la réutilisation

Le réemploi est une opération qui permet à des biens qui ne sont pas des déchets d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait modification de leur usage initial. La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial.

Comment ? Vous pouvez customiser ou transformer un vieux meuble pour lui donner une autre vie ou une nouvelle fonction. Mais si vous n'avez pas une "âme créative", vous pouvez également donner vos meubles. Pour faciliter votre don, cinq déchetteries du SITCOM sont équipées d'une benne à destination des associations Emmaüs ou Voisinage : Tarnos, Bénesse-Maremne, Vieux-Boucau, Saint-Vincent-de-Tyrosse ou Soorts-Hossegor.

3. Le recyclage

C'est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.

Comment ? Trier ses emballages et les déposer au point tri est déjà une pratique bien ancrée. Le recyclage ou la valorisation, c'est également faire du compost dans son jardin à partir de ses déchets de cuisine.

INFORMATION MUNICIPALE



TOUS | A VOS | POSTES!

Changements de fréquences de la TNT

Le 23 janvier 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. **Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau** : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Pour être prêt le 23 janvier 2018 :

- 1) Vérifiez sur recevoirlatnt.fr que vous êtes concerné par les changements de fréquences.
- 2) En amont du 23 janvier, en habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire de l'immeuble a anticipé la réalisation de travaux d'adaptation de l'équipement collectif afin de continuer à recevoir la télévision après cette date.
- 3) Le jour "J", en habitat collectif ou individuel, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs reliés à l'antenne râteau pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.
- 4) Si des problèmes de réception persistent malgré la recherche de chaînes, vérifiez les informations disponibles sur : recevoirlatnt.fr et/ou appelez le **0970 818 818** (appel non surtaxé).

Une aide financière pour les téléspectateurs qui n'auront pas retrouvé tous les programmes TV malgré une recherche de chaînes. Une aide à la réception pourra alors leur être accordée, sans condition de ressources et sur facture des travaux réalisés, pour les résidences principales recevant **exclusivement la télévision par antenne râteau**.

Plus d'information sur le site : recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans

Ouverture de la Maison de services au public du Pays d'Orthe et Arrigans

La **Maison de services au public**, située route de Mahoumic à Peyrehorade, ouvre ses portes le 8 janvier.

Sa vocation : rendre les services publics plus accessibles aux habitants du Pays d'Orthe et Arrigans et proposer un accompagnement de qualité aux usagers.

Une animatrice sera présente sur des temps dédiés, sans rendez-vous, pour renseigner, délivrer un premier niveau d'information et aider les usagers dans leurs démarches administratives.

A disposition dans l'espace d'accueil, des ordinateurs avec un accès libre à internet pour effectuer des démarches en ligne, avec si besoin un accompagnement de l'animatrice pour utiliser les services en ligne. A ce jour, 13 partenaires proposeront des permanences sur rendez-vous, au sein de la Maison de services au public.

D'autres services communautaires seront présents dans le même lieu : le Centre Intercommunal d'Action Sociale, l'atelier multiservice informatique (précédemment situé place Aristide Briand à Peyrehorade), la ludothèque l'Amuse d'Orthe et le siège de la Communauté de Communes avec les services administratifs, développement territorial, culture, enfance, etc.

Lieu d'informations, de proximité, de solidarité, de culture et d'échange, la Maison de services au public est un **espace multiservice pour tous les habitants du Pays d'Orthe et Arrigans**.

Une **journée portes ouvertes sera organisée en début d'année pour vous inviter à la découvrir**.

› Horaires d'accueil au public :

- lundi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- mardi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- mercredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- jeudi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

L'animatrice de la Maison de services au public vous accompagne tous les jours sans ou sur rendez-vous, exceptés les lundis, mardis et jeudis après-midis.

› Les permanences sur rendez-vous (prise de rendez-vous directement auprès des partenaires)

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)
- Mission locale
- Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)
- Agence Départementale d'Information sur le Logement des Landes (ADIL40)
- Pôle Emploi
- SOLIHA (ancien PACT des Landes)
- Accueil Médiation et Conflits Familiaux (AMCF)
- Solutions Mobilité
- Centre de Gestion des Landes (CDG40)
- Service social de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)

› Renseignements

Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
Tél : 05 58 73 60 03 // contact@orthe-arrigans.fr
www.pays-orthe-arrigans.fr



INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Association Centre Culturel du Pays d'Orthe

Appel à tous les passionnés de l'histoire du territoire, ses paysages et sa population.

Le centre culturel du pays d'Orthe aborde 2018 avec toujours la même envie de mieux connaître et faire connaître le territoire et son histoire. D'abord, bien sûr, avec les activités traditionnelles de journée des livres, bourse aux plantes et exposition.

Mais également avec de nouvelles propositions qui seront débattues lors de l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 25 janvier à Orthevielle à 18h, salle de la Hourcade. Assemblée suivie du repas à La Ferme d'Orthe (inscriptions avant le 15/01 au 06 07 95 36 47).

La **5^{ème} journée des livres** se tiendra le dimanche 11 février, salle Ste-Catherine à Peyrehorade, de 10h à 17h, avec un espace bourse aux livres et des auteurs invités. Vous pourrez également participer, mais aussi un concours de contes, nouvelles, poésie et bande dessinée ouvert à tous, sur un thème : le vent (thème que l'on peut décliner selon son inspiration).

Les textes pourront être publiés, avec l'accord des auteurs, dans un ouvrage du centre culturel. Ils doivent nous parvenir avant le 31 janvier soit par mail : aortenses@wanadoo.fr, soit par courrier : Centre culturel du Pays d'Orthe - Mairie - 40300 Sorde l'Abbaye.



La **7^{ème} bourse aux plantes** se tiendra samedi 5 mai. Ouverte à tous, elle est notre fête du printemps qui se tiendra dans le parc du Domaine Nauton-Truquez (EHPAD), en partenariat avec l'établissement. Elle permet échanges et rencontres autour d'une passion commune, les plantes.

En préparation, l'exposition qui clôturera nos recherches sur la Grande Guerre. Nous sollicitons encore toutes les personnes qui auraient conservé des documents, photos, objets qui nous seraient utiles pour cette exposition.

À ce jour, nous avons collecté des centaines de documents et photos, réalisé 139 panneaux d'exposition retraçant l'histoire des Orthois durant cette période et publié 4 cahiers, soit près de 200 pages qui relatent cette histoire. Mais il est certain que d'autres témoignages pourraient participer à une meilleure connaissance de cette période.



Enfin, en étudiant l'histoire des villages en pays d'Orthe, on trouve une constante : la transhumance ancestrale, et donc des chemins qui traversaient le pays entre les Pyrénées et la lande, passant en général par le pays de Maremne dont les vicomtes d'Orthe furent longtemps co-vicomtes avec les Albret.

Les troupeaux orthois prenaient ces multiples chemins, assurant la prospérité du pays. Si vous êtes en pays d'Orthe, Arrigans et Maremne (mais aussi d'ailleurs), et si cette histoire vous intéresse, nous vous invitons à nous rejoindre pour reconnaître ces voies anciennes, parfois oubliées (voir contacts ci-dessus).



LA VIE DES ÉCOLES

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Voilà une nouvelle année scolaire qui a repris depuis septembre. La précédente fut riche en événements, la **journee de l'enfant** qui cette année se déroulera le **samedi 2 décembre** en association avec l'école Notre Dame.

Le traditionnel **vide-grenier**, le **4 mars 2018** en espérant qu'il soit aussi bien réussi que l'édition 2017 et la **fête de l'école**, le **samedi 23 juin 2018**.

Tous ces événements ont permis aux enfants de réaliser des projets pédagogiques : un voyage de 3 jours au **zoo de la Palmyre** pour les grands et une visite au **zoo de Pessac** pour les petits.

Nous vous remercions pour votre présence et votre aide lors de ces manifestations et nous vous attendons nombreux encore cette année.

Michael CAVROT

Pour le bureau de l'association de parents d'élèves.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

Cette année, une nouvelle équipe est en place pour animer l'association : un groupe très convivial de 13 personnes, pour organiser toute l'année des manifestations auxquelles toute la population St-Lonnaise sera bien sûr conviée. Notre objectif est bien sûr de collecter des fonds pour financer plus d'activités et sorties / voyages pour les enfants, et si possible du matériel pédagogique ou ludique. Mais nous avons aussi à cœur de maintenir l'ambiance familiale entre les parents et participer à la vie du village.

Au programme des activités cette année : participation à la **journee des enfants** que nous sommes ravis de partager avec l'APE (merci Michaël !), **concours de belote**, participation aux **lotos**, **goûter de Noël** et **galette**, **soirée à thème surprise**, soirée de **St Patrick**, **vide-grenier**, vente de **chocolats** pour Noël, boum déguisée pour ados et enfants à l'occasion du **carnaval**, et bien sûr la **kermesse** de fin d'année avec des jeux, un spectacle des enfants, et un dîner pour récompenser tous les parents pour leur implication tout au long de l'année... Sans oublier la **collecte des vieux papiers** que nous portons à la société Ouatéco (recyclage en isolant écologique) et à laquelle de nombreux villageois participent activement. Nous les en remercions.

Nous vous invitons tous chaleureusement à participer à ces manifestations, et/ou nous faire part de vos suggestions et idées pour de nouvelles activités.

Benjamin Bigotte, Président
et les membres du Conseil d'Administration

LES ASSOCIATIONS ET LEURS RESPONSABLES

› Anciens Combattants

Monsieur Roger LABASTE 05 58 57 86 43

› Association communale de chasse

Monsieur Raymond LIBIER 05 58 57 87 82

› A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)

Monsieur Michael CAVROT 05 58 57 44 93

› A.P.E.- C.D.L. (Parents d'élèves école de musique)

Monsieur Jean-François BLANC 05 58 56 92 31

› A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)

Monsieur Benjamin BIGOTTE 06 06 46 83 19

› Antenne du Conservatoire de Musique des Landes

Monsieur Sébastien RÉGNIER 05 58 57 66 84

› Comités des fêtes

Monsieur Jean LARRIVIÈRE 06 71 75 34 80

Monsieur Sylvain GOLDARAZ 06 88 34 05 36

Monsieur Bastien LESTASTERYRES .. 06 77 59 56 15

› Donneurs de Sang

Monsieur Michel MATABOS 05 58 57 83 95

› Familles Rurales

Madame Christine ROCHETTE 05 58 57 84 10

Monsieur Xavier POYDENOT 05 58 56 28 96

› Foyer des Jeunes

Madame Mélanie DARRACQ 06 78 45 42 74

Monsieur Sylvain MATABOS 06 07 65 44 73

› Fronton Saint-Lonnais

Madame Françoise LAMBERT 05 58 57 80 59

- Section Danse de Société - Gym d'Entretien

Madame Christèle CORMIER 05 58 57 60 54

- Section Danse

Madame Muriel PEYRES 07 70 38 79 91

- Section Pelote

Monsieur Yves LARBÈRE 06 14 47 97 20

- Section Tennis

Monsieur Gary VOLNY-ANNE 05 58 57 66 87

› Lou Youens de d'Aouts Cops (les jeunes d'autrefois)

Monsieur Jean CASTERA 09 53 02 04 07

› Orthe Main Nue

Monsieur Christophe LAFITTE 06 86 16 85 83

› Orthe Emoi

Madame Marie GORDILLO 06 47 02 43 73

› Les Tranquillos (Moto club)

Monsieur Alain MARTINEZ 06 82 51 10 30

› St Barthélémy (restauration Eglise)

Monsieur Jacques FORSANS 05 58 57 68 50

› St Lon Solidarité

Monsieur Roger LARRODÉ 05 58 57 67 88

› Yoga

Madame Marie DE LATAILLADE 05 58 57 80 68

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous voici au seuil de Noël 2017 et de l'an nouveau. L'association des Anciens Combattants vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2018.

Une fois de plus, je remercie toutes les personnes qui viennent se recueillir devant le monument aux morts pour tous les armistices, ainsi que Monsieur le Maire Roger LARRODE et l'ensemble de son conseil municipal, les enseignants entourés de leurs élèves et la musique de Port-de-Lanne. Souvenons-nous aussi de **Maité SUSBIELLE** qui nous a quitté ce mois de septembre. Sincères condoléances à toute sa famille.



Pour la commémoration du 8 mai, notre officier d'état civil décore "**Croix de la valeur militaire avec étoile bronze**" Mme Sandrine LARCHER. Félicitations à cette St-Lonnaise.

Au bureau de l'association, pas de changement. Notre rôle d'anciens combattants consiste à commémorer les dates d'anniversaires du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre. Depuis plusieurs années, nous organisons un **vide-grenier** avec le 3^{ème} âge. Cela nous permet de subvenir aux diverses dépenses annuelles.

A chaque congrès départemental, notre association est représentée par une délégation avec notre porte drapeau. **Toutes personnes désirant participer à nos activités de**

mémoire de nos anciens, seront les bienvenues en temps que sympathisants. Elles devront s'adresser au Président [Tél. : 05 58 57 86 43].

La Nation rend hommage à ses morts pour la France au cours de toutes les guerres. Être présent, c'est faire œuvre de mémoire, plus d'un demi siècle écoulé depuis la fin des combats en Afrique du nord. Être présent, c'est réaffirmer notre solidarité avec tous ces militaires français qui combattent de part le monde sous notre drapeau avec un seul objectif : assurer la sécurité internationale et protéger la paix. Être présent, c'est aussi nous recueillir à la mémoire de tous ceux des nôtres laissant dans la peine infinie une mère, un père, une famille toute entière.

Nous nous associons également à l'hommage solennel que la Nation rend chaque 25 septembre à nos camarades Harkis. Ils sont des nôtres, le drame horrible et inhumain qu'ils ont vécu au-delà d'un cessez le feu, mutila à jamais nos cœurs et nos esprits. Ils étaient dans la lignée de leur grand-père et père qui au cours des deux grandes guerres mondiales ont servi la France avec honneur et dont beaucoup d'entre eux reposent en ces trop nombreuses nécropoles qui jalonnent l'itinéraire de notre mémoire collective.

Saint-Lonnaises, Saint-Lonnais, pour ces raisons et pour d'autres, il est de notre devoir de ne jamais permettre l'oubli de jeter son voile sur l'histoire. Faisons en sorte que la mort qui les a fauchés en pleine jeunesse puisse, comme une graine qui meurt, produire des fruits nouveaux, transmettre un message d'espérance qui nous impose de bâtir ensemble un monde meilleur, plus juste, plus solidaire plus fraternel et en paix. S'opposer à tout règlement de conflit par la guerre et l'obtenir par la négociation, avec persévérance, pour la paix.

Vive la république, vive la France, vive la Paix.

Les Membres du bureau et son Président



LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DU 3^{EME} AGE ET SUIVANTS : LOUS YOUENS DE D'AOÛT COPS

2017 s'égrenne... Ce début d'année fut marqué par la mise en place de **notre nouvelle monitrice de gym**. Tous les lundis après-midi de 15h30 à 16h30, à la salle Labadie, Mme Bernadette BALDIN donne son cours de gym douce. Cette activité très appréciée et suivie assidûment par de nombreux adeptes, permet à chacun de passer un bon moment de bien être.

Toutes les manifestations programmées ont été réalisées. La **galette des rois** suivie de l'**assemblée générale**, où nous avons remanié quelque peu le C.A. en confiant la trésorerie à Mme Françoise HEINRICH. Le **repas des bénévoles** afin de remercier chacun de leur dévouement et leur assiduité dès que cela est nécessaire. Merci encore pour votre présence active à toutes les manifestations.

Le **vide-grenier** en partenariat avec les anciens combattants. Le **repas de printemps** toujours apprécié par nos gourmets. Les **bals musettes**, très convoités pour l'ambiance et le plaisir de la danse ; de nombreux "plus jeunes" danseurs viennent régulièrement évoluer sur la piste et c'est avec plaisir que nous les recevons. La **sortie à la frontière** sur un après midi fin juillet. Le **repas d'automne** également très suivi.

Notre unique **loto** du 1^{er} octobre fut un franc succès. C'est le lendemain, au petit matin qu'une quarantaine d'adhérents a pris la route pour la **Catalogne**. Les événements politiques et violents qui ont secoué cette région n'ont pas dissuadé les très nombreux touristes. Connaissant parfaitement les lieux, notre guide nous a fait découvrir de magnifiques endroits pittoresques, en toute sécurité. Le séjour s'est déroulé dans une ambiance festive et chaleureuse.



Durant la **semaine du goût** le club a participé, avec Familles Rurales, à la confection, présentation et dégustation de desserts anciens. Très intrigués par ces nouvelles saveurs, élèves et enseignants de nos écoles ont particulièrement apprécié ces moments.

Pour continuer dans ce même esprit, la traditionnelle **sortie "Palombes"** dans nos Pyrénées, avec un bon repas, permet une transition automnale et nous amène tout

naturellement vers le **repas de Noël** offert par le Club : un colis de Noël plus garni sera distribué aux adhérents ne pouvant se déplacer. Une douzaine d'adeptes de **pétanque** et **belote** se retrouvent tous les jeudis à partir de 14h30. La veille des fêtes locales et de fin d'année ces joyeux lurons se concoctent en toute simplicité un moment gustatif... on peut leur faire confiance.

Le Bureau et le Conseil d'Administration vous souhaitent une excellente santé de bonnes fêtes de fin d'année. **Tous nos meilleurs vœux pour 2018.**



ASSOCIATION L'AMICALE
DES DONNEURS DE SANG

L'association des donneurs de sang participe chaque année à l'organisation de **quatre collectes** :

- Heugas, 6 janvier 58 dons (2 premiers dons)
- St-Lon, 31 mars 72 dons (2 premiers dons)
- Heugas, 29 août 64 dons (1 premier don)
- St-Lon, 1^{er} décembre

› **Elle participe aussi :**

- en diffusant l'information (écoles, affichage, sites communaux, associations),
- en accueillant les donneurs,
- en prenant en charge les enfants pendant que les parents donnent leur sang,
- en améliorant la collation proposée par l' E.F.S.

Nous pouvons vérifier qu'il est difficile de mobiliser. Face à cette réalité, les professionnels de santé s'attachent toujours à souligner que **les besoins en sang, plaquettes et plasma sont constants et vitaux**. Pour y répondre, il faut toujours avoir de nouveaux donneurs.

Donner de soi est un appel à la vie. Pour les malades en attente, l'espoir repose sur la solidarité de tous.

› **Les collectes de 2018 :**

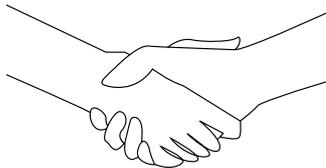
- Orist Vendredi 5 janvier
- Heugas Vendredi 2 mars
- St-Lon Vendredi 8 juin
- Heugas Mercredi 5 septembre
- St-Lon Vendredi 30 novembre

Tous nos remerciements aux donneurs, à la municipalité, aux différentes associations, sans oublier l'ACCA, pour leur contribution.

Le président, Michel Matabos

LA VIE ASSOCIATIVE

SAINT-LON SOLIDARITÉ



Pour ceux qui ne nous connaîtraient pas encore, rappelons que St-Lon Solidarité est une association sans caractère politique ou confessionnel, dont le seul objectif est de récolter des fonds pour les redistribuer intégralement à des organismes reconnus d'utilité publique.

Après dix-huit ans d'existence, celle-ci est toujours aussi active malgré le poids des ans ressenti par un certain nombre de bénévoles... A ce propos, **nous lançons une nouvelle fois un appel à tous ceux qui veulent agir pour les autres de manière anonyme et totalement désintéressée.**

Nous avons besoin de vous ! Si, en fonction de vos disponibilités, vous avez envie de vous investir pour une bonne cause, dans la bonne humeur et avec convivialité et l'esprit ouvert : rejoignez nous.

Cette année, grâce à nos activités telles que repas populaires lors des fêtes locales, lotos, ventes à des vide-greniers et vide-poussettes d'objets donnés par des St-Lonnais (merci de penser à nous à ce sujet) et vente de livres d'occasion provenant de la bibliothèque municipale (pour la 1^{ère} fois en juin), nous avons pu remettre 7 000 € de dons, à savoir :

- Centre Communal d'Action Sociale de St-Lon .. 1 000 €
- Restos du Cœur de Peyrehorade 700 €
- Autisme Landes 700 €
- Secours Populaire 1 000 €
- Amnesty International 500 €
- Croix Rouge 700 €
- Ligue contre le Cancer 800 €
- Des Mains et des Signes 600 €
- Fondation de France pour les sinistrés
des îles St-Barthélémy et St-Martin, suite
au cyclone Irma 1 000 €

A ce sujet, rappelons que nous avons organisé en partenariat avec l'Association des Parents d'élèves de l'école publique, une collecte qui nous a permis d'envoyer aux Antilles (par l'intermédiaire du Secours Populaire) un chèque de 3 750 € et environ 40 mètres cubes de vêtements.

Encore merci tous les généreux donateurs et merci aussi à tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre (notamment aux tricoteuses qui réalisent tout au long de l'année divers vêtements et autres doudous vendus au bénéfice de notre association).

ASSOCIATION SAINT BARTHÉLÉMY

L'année 2017 s'est écoulée et voilà que notre projet de restauration de l'église commence à prendre forme :

- les demandes de subventions sont définitivement accordées,
- le choix de l'architecte, Mme JOLY est entériné,
- l'appel d'offres des entreprises sera prochainement étudié (courant janvier 2018).



Sauf contraintes diverses, tout devrait être réuni pour un **commencement des travaux à l'aube du printemps**. Ces travaux importants de rénovation intérieure de l'église nécessiteront sa fermeture.

Pour combien de temps ? Quelques mois certainement. Peut-on souhaiter une réouverture à l'occasion de la fête du village, fête de la Saint-Barthélémy au mois d'août ?

L'année 2018 sera bien "celle de la réalisation"

Nous ne manquerons pas l'occasion de vous faire part des nombreuses décisions sur l'avancement des travaux.

Une large participation des St-Lonnaises et St-Lonnais est souhaitée (une information sera diffusée).

L'année 2017 aura été aussi celle de la solidarité

A l'occasion des lotos des 8 et 9 septembre, les associations (St-Barthélémy, Foyer des jeunes et école Notre Dame) ont organisé une collecte pour venir en aide aux enfants des Iles St-Martin et St-Barthélémy.

720 € ont été versés à l'association Saint-Lon Solidarité lors de la journée collecte du 16 septembre.

Un grand merci à ceux et celles qui participent à nos lotos et à vous qui serez sollicités dans notre projet de restauration. **L'année 2018 sera bien celle de la "concrétisation"**. Une bonne année à tous en perspective.

LA VIE ASSOCIATIVE



FAMILLES RURALES Association St-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Les activités que nous proposons s'adressent à tous les membres de la famille. **Pour pouvoir participer, il vous suffit d'adhérer à l'association : 23 € / an pour la famille.**

- › **Marche Santé** : gratuit. Randonnées pédestres, lundi et jeudi de 9h à 11h. Rendez-vous au Foyer des Jeunes de St-Lon-Les-Mines.
- › **Atelier Loisirs créatifs** : 15 € par an. Avec des matériaux et objets à recycler. Adolescents et adultes. Lundi 14h / 17h.
- › **Atelier Sophrologie** : pour apprendre à mieux se connaître, à accéder à un mieux-vivre, un équilibre et trouver une paix intérieure avec soi et avec les autres. Cette méthode vise à améliorer la qualité de vie de ceux qui la pratiquent, en mettant le corps et l'esprit en harmonie.
- › **Atelier "Bien vieillir"** : 20 € les 10 séances. Par l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires). S'adresse aux personnes de plus de 50 ans adhérentes ou non. Thème : La Mémoire. Sur plusieurs séances de 3h.
- › **Atelier cuisine** : partage des savoirs faire, du coût des ingrédients et du repas. **Thèmes** : charcuterie, asperges, plancha, légumes, salades composées... **Les desserts landais** : journée intergénérationnelle durant la semaine du goût.
- › **Sorties culturelles** : gratuites. Visite d'un lieu culturel régional, en famille (observatoire de Dax, marais d'Orx, phare de Contis, monastère de Sorde l'Abbaye...).
- › **Goûter des aînés** : gratuit. 1 fois / an, animé.
- › **Mémoire de la famille** : gratuit. Chaque famille a son histoire. Pensez-vous à la transmettre ? Elle est le repère de vos enfants et petits enfants. Travail en groupe.
- › **Soirée débat "soutien à la parentalité"** : gratuit et ouvert à tous, adhérents et non adhérents. Echange avec un spécialiste sur un thème choisi par rapport à l'éducation des enfants ou adolescents. *Exemples : Colosse aux pieds d'argile (prévention / agressions sexuelles), thérapie familiale (les enfants et les écrans...).*
- › **Repas Convivial** : partagé dans le restaurant "Gnàc É Pause" de Saint-Lon-les-Mines.
- › **Le Parcours du coeur** : marche organisée au printemps et parrainée par la Fédération Française de Cardiologie.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE DES LANDES [Antenne Pays d'Orthe]

L'Association des Parents d'Elèves, dans sa volonté de soutenir le travail accompli par le responsable d'antenne, les professeurs et les élèves de l'école, a accompagné cette année encore l'organisation de plusieurs manifestations.

Le vendredi 27 janvier, avait lieu à Heugas **la nuit des conservatoires**. Construit par Françoise Elhuyar, professeur de piano, ce moment a permis de proposer un programme composé sur le thème de la radiophonie à travers le monde.

Le vendredi 24 mars, à la salle des associations, était proposé le **12^{ème} concert de printemps**. C'est un duo formé par Maurine Grais au piano et Mario Gachis à l'harmonica chromatique qui était l'invité du soir. Leur répertoire original de part la formule musicale, mais aussi, la précision, la fougue ou la sensibilité des interprétations ont fait de ce concert un riche moment artistique. De nombreux anciens parents d'élèves furent heureux de retrouver Mario Gachis sur scène...

Le mardi 21 juin avait lieu la **fête de la musique**, organisée par la municipalité avec l'aide du conservatoire. Ce rendez-vous a été aussi l'occasion pour l'antenne du conservatoire d'organiser sa **fête annuelle** en proposant dans l'église un concert multiple au cours duquel se sont succédés les élèves de différents cours, l'orchestre à cordes de l'antenne Côte Sud, le Chœur des gens et les Sonneurs de Saint-Lon. Au milieu des prestations musicales, l'APE a permis par la restauration rapide qu'elle proposait de favoriser la rencontre entre les uns et les autres.

Différentes auditions ont aussi jalonné le parcours annuel des élèves.

Cette année encore, l'aide des municipalités concernées a favorisé le bon déroulement des projets de l'antenne que soutient l'association.

Nous souhaitons qu'à chacun 2018 offre aussi, au détour des événements, de belles découvertes artistiques.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES Saint-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Tél: 06 11 35 39 40 / 05 58 57 61 58 (le soir)

Mail : rochette.c@wanadoo.fr
www.famillesrurales.org/landes

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action. Famille ; Jeunesse ; Environnement ; Consommation ; Loisirs ; Vie associative ; Education ; Tourisme ; Formation. Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

LA VIE ASSOCIATIVE

FOYER SAINT-LONNAIS

Après une année 2016 riche en activités dans le cadre du cinquantenaire, le foyer des jeunes a décidé en 2017 de se concentrer sur ses animations et activités phares. Tout d'abord, le **théâtre**. Comme chaque année le foyer a donné rendez-vous aux amateurs de la scène lors des représentations de rameaux et de pâques. Près de 700 spectateurs sont venu s'enthousiasmer devant la pièce "Alain arrête !" En première partie l'atelier théâtre du foyer a présenté sa toute nouvelle création, il est le vivier d'artiste de l'association, de plus en plus nombreux, ils sont la nouvelle génération théâtrale de la scène Saint-Lonnaise.

Les deux rendez-vous incontournables de la période estivale : tout d'abord le **Pot Luck**. Cette année c'est Hervé, Odile et Michel Matabos qui nous ont accueillis au Tasset lors d'une belle soirée du mois de juillet, où environ 150 personnes sont venues participer à cette soirée conviviale. Puis **La Heste dou Ploc** de début août, qui fut encore un immense succès avec 800 convives "pollophiles" se sont réunis autour du grand feu.

Les familles n'ont pas été oubliées, une **sortie familiale** a été organisée mi-juillet. Au programme : paddle, moly sur la plage et pique nique sur la côte. Certains ont même pu bénéficier d'un bain de boue gratuit.



Enfin, l'année a été ponctuée de soirées et sorties en tout genre : réveillon, cidrerie, soirée antillaise.



Amitié, convivialité, partage, rythment encore aujourd'hui les différentes activités proposées par l'association. N'hésitez pas à venir les découvrir, redécouvrir ou amener de nouvelles idées. Vous avez des propositions d'activités, de projets, vous voulez vous investir, rejoignez nous.

Le conseil d'administration vous souhaite une belle année 2018.

COMITÉ DE JUMELAGE

Pour commencer une petite présentation, la commune avec laquelle nous avons engagé des échanges, **Champagnac les Mines**, se trouve au nord du Cantal dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (1 200 habitants). Vous pouvez la découvrir par le biais de son site communal.



Fin avril 2017, les élèves de l'école de Champagnac sont venus rendre visite à leurs homologues St-Lonnais. Leur voyage a duré 4 jours dont un passé à St-Lon avec au programme : découverte de notre village, démonstration de pala et pelote à main nue, pique-nique en commun, visite de plantations de kiwis et pour finir, une escapade dans notre sous-préfecture. Journée très appréciée de tous. Monsieur le Maire de Champagnac avait fait le déplacement pour l'occasion.



A l'heure où nous rédigeons l'article, le comité de jumelage de St-Lon projette une rencontre avec les champagnacois pour participer à la récolte des kiwis les 11 et 12 novembre. Des visites diverses sont prévues (océan, Dax...).



Les déplacements et accueil ont un coût ; le 29 octobre 2017, un loto a été organisé afin de récolter des fonds (un grand merci à tous les bénévoles).

Chaque année, le comité de jumelage est le soutien de la journée de la création. Toutes les personnes désirant participer aux manifestations peuvent se faire connaître.

Le président, Patrick DULHOSTE

LA VIE ASSOCIATIVE



COMITÉ DES FÊTES DE ST-LON

Le comité des fêtes est une association dont tous les Saint-Lonnais sont automatiquement membres. Notre but est de proposer des animations qui plaisent au plus grand nombre. Des personnes souhaitant faire vivre le village se rendent disponibles afin que des activités vous soient proposées. Le travail de tous les bénévoles est formidable.

Cette année, nous avons organisé **2 évènements majeurs** :

› **Les mayades** : comme en 2016, le comité a voulu mettre en avant la Classe. Ces jeunes se retrouvent régulièrement en vue de créer un groupe solide et dynamique. Comme la tradition le veut, les mayés ont planté un Mai en l'honneur de notre maire et de ses conseillers face à la mairie. La population Saint-Lonnaise y a été invitée. Suite à cela, le comité a organisé un repas et une soirée dansante ouverts à toutes et à tous. Le repas assez simple et à bas prix a été plutôt apprécié. Puis c'est DJ Mike qui a animé la soirée et toutes les générations ont pu danser toute la nuit.



› **Les fêtes** : un week-end de 4 jours où tout le monde se retrouve pour passer un bon moment. Cette année, le comité des fêtes vous a proposé un petit déjeuner dès le samedi matin. Puis tout au long du week-end, des animations se sont succédées pour satisfaire le plus grand nombre. Comme depuis de nombreuses années, le concours de pétanque a été très disputé. Dimanche après-midi, les jeux inter-villages ont réuni plusieurs groupes pour un moment de sport et d'adresse. Les deux repas que nous avons organisés ont rencontré un grand succès. Et le spectacle d'IRRUPTION samedi soir a animé cette soirée conviviale. Tous les soirs les mayés ont ouvert la Bodéga de la Classe dans la cour de l'ancienne école. C'est pour eux l'occasion d'animer les fêtes à leur façon et les déguisements vont bon train. Enfin, le feu d'artifice de clôture, tiré par "Storm Artifice" a encore été grandiose. Concentré sur et autour de la tour du château du Prada, ce spectacle a terminé ce week-end festif.

Le comité manque toujours de bénévole et votre aide est la bienvenue.



Pour terminer cette année, le comité des fêtes organise un **marché de Noël** qui aura lieu le 16 décembre. Nous commencerons l'année 2018 dès le mois de janvier avec notre assemblée générale.

Le comité remercie particulièrement la Mairie, tout le conseil municipal et les agents municipaux qui soutiennent l'ensemble de nos actions. Pour 2018, tout le comité fera de son mieux pour présenter des animations variées. Certains projets sont en cours et nécessitent beaucoup de préparation. Nous vous invitons à nous rejoindre, nous avons besoin de vous ; toujours besoin de nouvelles personnes pour faire avancer le groupe de bénévoles. Bonne année 2018 à tous.

Les présidents

Jean Larrivière, Sylvain Goldaraz, Bastien Lescastereyres

----- PAYS D'ORTHE MAIN NUE -----

Avant de passer en revue la saison passée (à la pelote comme dans les autres sports, le changement de saison se fait au 1^{er} septembre), je ne résiste pas à vous annoncer la belle **médaille d'argent que vient de décrocher un des nôtres, Amédée Lafitte, à la coupe du Monde de mur à gauche d'Anglet** : c'est évidemment une première pour notre club, mais également pour la main nue landaise (les trois autres médaillés, Christophe DARDY, Olivier JEANNOTS et Jean-Philippe BÉNESSE, avaient été sélectionnés en trinquet).



Amédée sur le podium avec Xabi Mendy, Thierry Harismendy et Xala

LA VIE ASSOCIATIVE

PAYS D'ORTHE MAIN NUE (SUITE)

D'autres St-Lonnais se sont illustrés lors de la saison 2016-2017, avec du plus petit au plus grand : Xavier BASSIBEY (finaliste du Challenge de l'Espoir mini-poussins) ; Nathan BORAU, (finaliste du Championnat des Landes mini-poussins) ; Maxime LARROUQUETTE (finaliste du Challenge de l'Espoir poussin en trinquet).



C'est important les podiums en mini-poussins : Nathan et son copain Timéo, de Sorde.

Renaud PEYRES (Champion des Landes benjamin en trinquet et en place libre, finaliste en mur à gauche), Gaëtan SIBERCHICOT (finaliste du challenge de l'Espoir benjamins en place libre), Baptiste MARIMPOUY (Champion des Landes minime en trinquet et en place libre, finaliste en mur à gauche), Elie LABASTE (finaliste du championnat des Landes minime en trinquet et mur à gauche), David PIET (Champion des Landes 3^{ème} série en trinquet), Laurent GARBAY et Nicolas ITURRART (vainqueurs du Tournoi de Bardos en 4^{ème} série et finalistes du championnat des Landes mur à gauche en 3^{ème} série), et enfin Eric LABASTE (finaliste du championnat des Landes place libre 3^{ème} série et mur à gauche 2^{ème} série).



Nicolas et Laurent ont tout pillé à Bardos...

Comme vous pouvez le constater, Eric LABASTE est toujours vert !... euh je veux dire qu'il porte toujours le maillot vert de POMN, qu'il n'est pas parti dans un autre club ! (je dis ça au cas où certains auraient pris "vert" dans le sens de jeune et vigoureux).

Ces résultats sportifs ne sont pour nous que le reflet du niveau de tel ou tel joueur à un moment donné, mais en aucun cas un aboutissement.

Ce que nous cherchons, c'est que nos membres, et au delà la population du village et des alentours, s'épanouissent dans le temps grâce à notre sport et nos activités.

Par exemple cette année, nous avons proposé la main nue aux filles, avec une série mixte au tournoi loisir (12 équipes), et également une série exclusivement féminine, les Bombes de Balle (8 équipes), une participation à un tournoi féminin en Espagne ; elles ont également assuré le lever de rideau des fêtes locales.



Les filles à Baños del Rio

Autre exemple, nous participons au développement et à la promotion du frontball : 2 de nos joueurs ont participé en juillet à un stage d'une semaine regroupant des participants de 10 pays.

Nous vous avons fait découvrir cette spécialité en vous proposant une partie entre le champion du Monde et le médaillé de bronze.



Baptiste, Elie et leurs copains des "Frontball Academy Games"

Nos yeux sont maintenant tournés vers la saison 2017-2018, et nous sommes heureux d'avoir enregistré l'arrivée de nouveaux St-Lonnais dans nos rangs en septembre : Romain GUENOU, Pierre et Amaury FERNON, Alexis MOREAU, Arthur LEWEURS, Ryan LACROIX et Maxime BACQUEYRISSE, et le retour de quelques brebis qui s'étaient égarées (je n'ai pas dit des chèvres...), Clément et Thomas BOULAIN, David et Damien DUBOUÉ, David PIET : bienvenue à eux, et bonne année sportive à tous !

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE SAINT-LON-LES-MINES BILAN DE L'ANNÉE 2017

› **Composition du bureau** : **Président** : LIBIER Raymond (Propriétaire Chasseur) ; **Vice-président** : POUYANNE Cédric (Chasseur) ; **Trésorier** : BOULAIN Thomas (Chasseur représentant propriétaire) ; **Trésorier adjoint** : DARRACQ Jean-Jacques (Chasseur) ; **Secrétaire** : FROGER Pierre-André (Chasseur) ; **Secrétaire adjoint** : DARRACQ Mathieu (Chasseur représentant propriétaire).

› **Membres** : FORSANS SIBÉ Claude (Propriétaire non Chasseur) ; LARBERE Jacques (Propriétaire non Chasseur) ; ETCHEVERRIA Serge (Chasseur). **Conseillers techniques** : LESCOULIER Jean-Pierre (Chasseur) ; PEYRE Roland (Propriétaire Chasseur) ; ASSORE Francis (Propriétaire Chasseur) ; DUBOUE Jean-Louis (Chasseur). L'association est constituée en 2017 de **55 membres de droit (dont 52 chasseurs) et 20 membres facultatifs**. Tout d'abord, le rôle de l'ACCA est de favoriser sur son territoire le développement du gibier et la destruction des animaux nuisibles, l'éducation cynégétique de ses membres dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités humaines agricoles toujours plus intenses.

› **Permis de Chasser** : les jeunes de 16 ans et plus qui désirent s'initier à la pratique de cette détente, sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie. Les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les personnes déjà détentrices de permis sont invitées à les renouveler.

› **Gardes-chasse** : la loi oblige les communes à se doter de gardes-chasse. L'ACCA de Saint-Lon-les-Mines a effectué les démarches nécessaires afin de se doter de 2 gardes-chasse. Ces derniers ont satisfait tant à la formation requise qu'à l'enquête administrative d'éligibilité. Il s'agit de Bernard MATABOS et Emile NARBELLE.

› **Repeuplement** : ont été lâchés **80 faisans** et **50 perdreaux**. Une épidémie s'étant déclarée dans la zone de reprise des lapins de notre fournisseur (Dordogne), nous avons préféré procéder au lâcher de perdreaux afin de prévenir tout risque de prolifération de la maladie. Pour le **lièvre** nous avons eu 2 naissances et effectué 15 lâchers. De nombreux témoignages attestent de sa présence sur le territoire et ceci malgré les morts constatées (prédateurs et routes). Il est à noter que pour la garenne, des dispositions ont été prises afin de protéger les lapereaux contre les prédateurs (principalement venus du ciel) et éviter le stress que provoquent ces attaques tant au niveau des lapins que des lièvres dont les cages sont situées dans la garenne. Il s'agit de la pose d'un filet sur l'ensemble de l'élevage, comme pour une faisanderie. Merci à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à effectuer

ces opérations d'entretiens, d'aménagements et de repeuplements.

› **Grands gibiers : chevreuils** : plan de chasse toujours groupé avec la commune de Bélus. 2016-2017 : 54 bracelets octroyés dont 10 avec recours. Ces chevreuils ont été prélevés en 9 battues avec la participation de 35 chasseurs en moyenne. Ils ont été soit vendus soit répartis entre propriétaires et chasseurs. **Sangliers** : bête noire des propriétaires de la commune. Compte tenu de la facture des dégâts dans le département, les ACCA se doivent d'agir avant tout en fonction de la population des animaux et des agriculteurs qui, n'oublions pas, nous donnent le droit de chasse sur leurs terres gratuitement. A noter cette année : le nombre de sangliers signalés sur la commune est en très net recul. Seul un sanglier a été prélevé en 2 battues. **Renards** : ils sont toujours nombreux et se sont beaucoup déplacés cette année sur la commune, en quête de nourriture, compte tenu de la période d'arrêt des élevages, conséquence de la grippe aviaire. Il est souhaitable de signaler le plus tôt possible les dégâts occasionnés par le renard ou autres nuisibles pour que l'on puisse organiser une battue ou une campagne de piégeage dans les meilleurs délais. 20 renards ont été prélevés cette saison.

› **Activités cynégétiques et extra-chasse**

L'ACCA a proposé des activités variées comme :

- l'acquisition et le lâcher de gibier (repeuplement),
- le comptage de colombidés en réserve,
- le plan de chasse jusqu'au 28 février,
- la régulation des espèces nuisibles,
- les divers repas de remerciements,
- la fête de la chasse, qui a connu un grand succès. Merci à tous les participants. Elle sera renouvelée l'année prochaine, une publicité parviendra aux St-Lonnaises et St-Lonnais. Pour une meilleure organisation, pensez à vous inscrire à l'avance.

› **Bilan des activités** : cette année nous avons effectué deux comptages de nuit successifs. Bien que déjà effectué l'année dernière, ce comptage venait en clôture de notre plan triennal. Le bilan est positif en ce qui concerne l'ensemble des espèces répertoriées sur la commune. Par contre il a été constaté une augmentation de la population de chevreuils (environ 215) vivant sur le territoire. Comme annoncé dans le dernier bulletin, le plan de chasse triennal 2017-2020 a été modifié par la D.D.T.M. Il est porté à 60 prises par an hors recours.

L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus. Aussi, elle vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fronton Saint-Lonnais

YOGA

L'association des pratiquants du yoga réunit en 2016-2017 environ 48 adhérents au cours du mardi soir, à la salle Labadie, que la Mairie met à notre disposition et nous l'en remercions.

Vu le nombre, nous avons fait 2 cours en suivant, à partir de 17h30 jusqu'à 20h30 selon la disponibilité de chacun. Les cours sont réduits pendant les vacances.

Nous nous sommes retrouvés au restaurant après le dernier cours et c'était bien sympathique.

Marie de Lataillade



DANSE

C'est une belle année qui s'écoule pour l'école de danse St-Lonnaise. Les danseurs et danseuses ont pu s'exprimer tout au long de l'année, au cours de séances dispensées par Pascale BELTRAN pour le classique et de Marine LAFARGUE et Muriel PARE pour le jazz.

Les élèves, petits et grands, ont présenté de superbes chorégraphies lors du gala de fin d'année.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, qui en venant assister au spectacle, en préparant un gâteau ou même en épinglant de jolis chignons, contribuent à faire vivre cette belle association.



Le Fronton Saint-Lonnais

GYM, DANSE DE SALON ET PILATES

Grâce à Agnès, Andrée et Jeff, la section gym, Pilates et danses de salon du Fronton Saint-Lonnais offre des cours de qualité depuis maintenant de nombreuses années.

Le cours de gym a lieu le mardi soir de 20h à 21h et les cours de danse, le mercredi soir à partir de 19h. Les cours de pilates ont lieu le vendredi à 9h30 et 10h45 (attention le cours de 9h30 est complet pour l'année en cours).

Pour toutes ces activités, hommes et femmes sont les bienvenus... alors si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de :

- Bernadette SIBERCHICOT au 05 58 57 83 73, pour la section danses de salon,
- Christèle CORMIER au 05 58 57 60 54 pour la section gymnastique et pilates.

Le bureau de notre section vous souhaite de passer une excellente année 2018.



Nous vous proposons de faire connaissance à travers notre compte facebook créé cette saison. Vous pourrez y découvrir le nouveau cours de street dance ouvert aux ados avec Julia FROGET, notre nouvelle professeur de jazz.

Les adultes peuvent également participer aux cours de jazz ainsi qu'aux cours de "barre au sol", qui consistent à développer la tonicité musculaire et la souplesse lors d'exercices classiques réalisés uniquement au sol.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos animations dans la commune, afin de garantir des tarifs accessibles à tous. Rendez-vous les **15 et 16 Juin 2018 pour le gala.**

Nous vous souhaitons une heureuse année, profitez, souriez, et venez danser !

› Les cours de danse

- **Classique** : enfants à partir de 4 ans, ados, adultes (barre au sol).
- **Modern jazz** : enfants à partir de 7 ans, ados, adultes.
- **Street Jazz** : ados à partir de 13 ans.

› Nous contacter

- **Mail** : danse-st-lon@outlook.fr
- **Facebook** : dansestlonlesmines

Muriel Peyres, pour le bureau

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fronton Saint-Lonnais

SECTION PELOTE

› Composition du bureau

- Président Yves LARBÈRE
- Secrétaire Céline SIBERCHICOT
- Trésorière Dominique LAULOM

En ce qui concerne notre école de pelote, les poussines sont maintenant entraînées par Murielle PEYRE et Laurent BEAUCLAIRE. Les entraînements se déroulent toujours le mercredi en début d'après-midi. Nos minimas - cadettes sont guidées par le duo Rosy SIBERCHICOT et Thierry FORSANS SIBÉ. Pour les garçons les entraînements sont le samedi matin de 10h à 12h.

› Résultats chez les filles

- Défaite, en finale du championnat des Landes minime **mur à gauche gomme creuse**, de l'équipe Oclia ITURRART et April LAHET contre Dax sur un score de 11/15 et 2/15.



- Dans nos nouvelles licenciées M^{elle} Maylis POUVANTE s'est distinguée en gagnant la **poussinade**.

› Résultat chez les garçons

- En poussin : victoire de Mathias PEYRELONGUE sur Léo GONCALVES en finale **mur à gauche baline pelote bleue** 10/7 et 10/4.



- En benjamin : défaite de Nicolas MAURER en 1/8 de finale contre Quentin SIBERCHICOT qui sera stoppé à son tour en 1/2 finale contre un jeune de St-Perdon 4/10 et 9/10.

- Par contre cette année Quentin SIBERCHICOT est champion des Landes en **mur à gauche gomme creuse**. Il a disputé la finale contre Romuald BERON BILLY et l'a remportée en 3 manches : 9/10, 10/7 et 10/2.



Et nos séniors dans tout ça !!!

› Politesse aux dames

- La paire Céline LADONNE / Christelle LAJUS remporte le titre de championnes de la **coupe des Landes place libre** contre Soustons, sur un score de 35 à 25.



› et les hommes

- Défaite en 1/16 de finale **trinquet gomme pleine tournoi des Landes** de l'équipe Fredo ATHANASE / François GRACIET, contre St-André, 40 à 19.
- En **coupe des Landes trinquet gomme pleine** victoire de l'équipe Yves LARBÈRE /Thierry FORSANS SIBÉ contre Orist, sur un score de 40 à 22.



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fronton Saint-Lonnais

SECTION PELOTE (SUITE)

- En mur à gauche gomme pleine Yves et Thierry perdent en ½ finale contre Orthevielle, 32 à 35. A noter que cette année ils ont réussi à accéder à la finale élite mur à gauche mais au bout d'1h20 de partie ils ont dû s'incliner 35 à 26 contre la paire biaurossaise plusieurs fois championne des Landes et de France.



Nous tenons à remercier nos différents partenaires ainsi que la mairie pour leurs aides financières qui nous permettent de garder le club en activité.

Nous remercions également tous les bénévoles et St-Lon Solidarité, avec qui nous restons associés pour les différentes manifestations que nous proposons durant l'année (loto et repas moules/frites des fêtes de St-Lon).

Si vous avez à coeur de découvrir notre discipline, notre tournoi se joue tous les soirs de la semaine au mur à gauche entre 19h et 21h. Nous sommes à votre écoute si vous désirez rejoindre notre club sportif et essayer ce sport local.

Tous les licenciés de notre club ainsi que le bureau souhaitent une bonne et heureuse année 2018 à tous les St-Lonnais. Vive la pelote.



TENNIS LOISIRS

Dans notre section associative Tennis Loisirs, la pratique de ce sport est libre car on peut y jouer sans être licencié, ni membre du club. Cette activité sportive est donc ouverte à tous et s'exerce dans un cadre purement ludique.



Toutefois, ceux qui le souhaitent peuvent adhérer à notre section Tennis Loisirs. La cotisation annuelle d'adhésion est de 10 €. Un reçu est délivré en ce sens par les services de la Mairie.

En effet, ces participations aident notre section à assurer l'entretien du matériel sportif. Les poteaux et le filet du court ont pu ainsi être récemment renouvelés.

Par ailleurs, nous avons résolument décidé de laisser libre l'accès au court de tennis du fait des incivilités répétées sur la porte d'entrée du terrain (fracturée) et le tableau d'affichage (cassé).

Les réservations horaires continuent de s'effectuer sur un planning hebdomadaire affiché sur le tableau rénové par nos soins. Vous y trouverez également le règlement intérieur de notre association, ainsi que les coordonnées des membres du bureau de section.

Ceux-ci restent à votre disposition pour toutes informations utiles et vous souhaitent une excellente année 2018.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Plan Préfecture nouvelle génération : effectuez vos demandes de titres en ligne

Les démarches de délivrance des titres sont désormais dématérialisées. Il n'est plus nécessaire de se rendre en préfecture. Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne 24h/24, 7j/7.

Opérationnelle pour la pré-demande de **carte d'identité** ou de **passport** depuis le 2 mars 2017, la démarche en ligne s'étend désormais aux **permis de conduire** et **cartes grises** et ce de manière définitive depuis le 6 novembre 2017.

MES DÉMARCHES A PORTÉE DE CLIC

› Qu'est-ce qu'une télé-procédure ?

Les télé-procédures permettent d'accomplir les démarches administratives courantes sur internet, sans passer par le guichet des préfectures.

› Est-ce sécurisé ?

Nous nous assurons que vous n'êtes pas victime d'une usurpation d'identité : c'est pour cela que des vérifications sont opérées, sur internet ou en face à face pour la carte d'identité et le passeport.

Dans ce cadre, toutes les procédures peuvent impliquer la création d'un compte nominatif (compte individuel à créer).

› Sur quels sites réaliser une démarche en ligne ?

- www.demarches.interieur.gouv.fr (site internet du Ministère de l'Intérieur)
- www.service-public.fr
- Site internet de chaque préfecture
- www.ants.gouv.fr (site internet de l'Agence Nationale des titres sécurisés)

› Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis le domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre Smartphone,
- chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles),
- depuis un point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture,
- dans un espace numérique, chez les partenaires du Ministère de l'Intérieur, telles que les mairies, les associations, etc...

› Qu'est-ce que vous y gagnez ?

- Je fais mes démarches en ligne,
- je gagne du temps,
- je n'ai plus à me déplacer.

Plus d'informations sur
www.demarches.interieur.gouv.fr

QUELLES DÉMARCHES EFFECTUER EN LIGNE ?

› Carte nationale d'identité (CNI) ou passeport

- Préparation des formulaires pour une première demande ou un renouvellement.
- Achat de timbres dématérialisés.

Que faire ? En cas de perte ou de vol de ma CNI ou de mon passeport, acheter un timbre dématérialisé sur : <https://timbres.impots.gouv.fr> // Remplir son formulaire de pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr // Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes DR) liste disponible sur le site www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr.

› Permis de conduire

- Demande de titre en cas de vol, perte, détérioration,
- Expiration de sa durée de validité,
- Renouvellement du permis poids lourds,
- Réussite à l'examen du permis de conduire (1^{er} permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation),
- Validation de titre ou diplôme professionnel,
- Conversion de brevet militaire,
- Déménagement,
- Changement de nom à la suite d'un mariage.

Que faire ? Remplir son formulaire de demande en ligne sur le site www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur son espace www.ants.gouv.fr.

En cas de déménagement ou de changement de nom, il n'y a pas obligation de faire une demande de changement.

› Carte grise

- Duplicata en cas de perte, vol ou détérioration,
- Déclaration de cession en ligne (uniquement entre particulier),
- Changement de titulaire,
- Changement d'adresse,
- Certificat de non-gage.

Que faire ? Remplir son formulaire de pré-demande ou de demande en ligne sur www.ants.gouv.fr // Suivre l'avancement du dossier sur www.ants.gouv.fr.

› Que faire si vous rencontrez une difficulté ?

- Recourir aux informations sur Internet (www.demarches.interieur.gouv.fr), foire aux questions (FAQ), tutoriels vidéos, etc.
- Vous faire assister par un médiateur au niveau d'un point numérique en Préfecture, Sous-Préfecture, Mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Documents officiels : comment les obtenir ?

› **Extrait de naissance** : s'adresser à la **mairie du lieu de naissance**. Français nés à l'étranger : au ministère des Affaires Etrangères et Européennes (Service Central de l'Etat-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9). // Indiquer : date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

› **Extrait de mariage et acte de décès** : s'adresser à la **mairie du lieu de mariage ou de décès**. // Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

› **Livret de famille** : s'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'état-civil du conjoint et des enfants. // **Gratuit**. **En cas de perte** : fournir un certificat de perte (commissariat). **En cas de divorce** : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

› **Certificat de vie et certificat d'hérédité** : s'adresser à la mairie du domicile. // Fournir le livret de famille (celui du défunt pour certificat hérédité). // **Gratuit**.

› **Certificat de nationalité française** : s'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.

› **Carte nationale d'identité** : constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer. // **1^{ère} demande et renouvellement**, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. // **Gratuit** sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €. **La validité de la carte d'identité passe à 15 ans** : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte. **Pour voyager à l'étranger avec votre CNI**, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

› **Passeport** : constituer un dossier sur Internet ou en mairie, puis se rendre dans une mairie équipée de bornes biométriques (comme Peyrehorade : 05 58 73 60 20). Attention prendre rendez-vous avant de se déplacer. // **1^{ère} demande**, fournir 1 seule photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins d'un an et 1 timbre fiscal.

En cas de **renouvellement**, fournir 1 seule photo d'identité et 1 justificatif de domicile de moins d'un an. 86 € pour un majeur. // 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mi-

neurs, fournir une copie de la carte identité du représentant légal ; le livret de famille.

› **Extrait de casier judiciaire** : s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1. // Ou demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr fournir état-civil et adresse. // **Gratuit**.

› **Recensement militaire** : le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. // **L'attestation de recensement** qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs. // **Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille.

› **Sortie du territoire pour les mineurs** : se rendre sur : service-public.fr pour télécharger le formulaire à compléter (cerfa n° 15646*01) ou le demander en Mairie. **Attention** ce document est obligatoire pour tous les mineurs non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale.

ETAT CIVIL 2017

› Naissances

25/02/2017	Gabriel BOISSIER et Paul BOISSIER
18/04/2017	Raphaël ROBERT
17/06/2017	Julio, Manuel, Alberto LOGOLOGOFOLAU
07/07/2017	Kaylan, Williams, Jean UHART
04/08/2017	Gabriel, Guilhem GIRARD
20/11/2017	Mariza DEMAY

› Mariages

17/12/2016	Pedro, Miguel TEIXEIRA FERREIRA et Marcia de Jesus FERNANDES RODRIGUES
25/03/2017	Tito TEIXEIRA da EIRA et Jéssica, Alexandra GOMES MARQUES
24/06/2017	Lionel, Louis, Eric TARISSAN et Chloé ARMESSEN

› Décès

14/12/2016	Marcelle MIREMONT, veuve de Jean VILLENAVE
04/03/2017	Marie ESCOS veuve DERCOURT
23/04/2017	André GREGOIRE
07/05/2017	Guy, Marc, Georges MÉE
23/08/2017	Marie Emilie LARBERE
23/09/2017	André Jean Michel PEYRES
11/11/2017	Albert DURQUETY

TOURS DE GARDE PHARMACIES

Secteur Peyrehorade / St-Lon-les-Mines - Année 2018

Le service de garde commence le samedi soir à 19h15 pour une semaine complète. Le pharmacien de garde le dimanche assure les gardes des nuits et des jours fériés compris dans la semaine.

Service de garde le lundi matin : quand la pharmacie Dasteguy est de garde, une pharmacie de Peyrehorade double la garde le lundi matin.

NB : toutes les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

PEYREHORADE

› Pharmacie LUCCIARDI-MESPLÈDE.....	Rue du stade	05 58 73 69 72
› Pharmacie d'ORTHE	Place Aristide Briand	05 58 73 03 16
› Pharmacie SUPERVIELLE-BROUQUÈS	Rue Gambetta	05 58 73 00 08
› Pharmacie DUMERCQ	Rue Alsace Lorraine.....	05 58 73 03 53

SAINT-LON-LES-MINES

› Pharmacie DASTEGUY	Au bourg	05 58 57 65 69
----------------------------	----------------	-----------------------

Tours de garde par mois, en 2018.

Janvier		Février		Mars		Avril	
Lundi 1 ^{er}	DUMERCQ	Dimanche 4	DUMERCQ	Dimanche 4	DASTEGUY	Dimanche 1 ^{er}	BORDES
Dimanche 7	LUCCIARDI	Dimanche 11	LUCCIARDI	Lundi 5	SUPERVIELLE	Lundi 2	BORDES
Dimanche 14	SUPERVIELLE	Dimanche 18	SUPERVIELLE	Dimanche 11	DUMERCQ	Dimanche 8	LUCCIARDI
Dimanche 21	BORDES	Dimanche 25	BORDES	Dimanche 18	SUPERVIELLE	Dimanche 15	DUMERCQ
Dimanche 28	DASTEGUY			Dimanche 25	DASTEGUY	Dimanche 22	BORDES
Lundi 29	LUCCIARDI			Lundi 26	BORDES	Dimanche 29	SUPERVIELLE
Mai		Juin		Juillet		Août	
Mardi 1 ^{er}	SUPERVIELLE	Dimanche 3	SUPERVIELLE	Dimanche 1 ^{er}	LUCCIARDI	Dimanche 5	LUCCIARDI
Dimanche 6	LUCCIARDI	Dimanche 10	BORDES	Dimanche 8	SUPERVIELLE	Dimanche 12	DUMERCQ
Mardi 8	LUCCIARDI	Dimanche 17	DASTEGUY	Samedi 14	BORDES	Mardi 15	DUMERCQ
Jeudi 10	LUCCIARDI	Lundi 18	LUCCIARDI	Dimanche 15	BORDES	Dimanche 19	BORDES
Dimanche 13	DASTEGUY	Dimanche 24	DUMERCQ	Dimanche 22	DASTEGUY	Dimanche 26	DASTEGUY
Lundi 14	DUMERCQ			Lundi 23	SUPERVIELLE	Lundi 27	BORDES
Dimanche 20	DUMERCQ			Dimanche 29	SUPERVIELLE		
Lundi 21	DUMERCQ						
Dimanche 27	LUCCIARDI						
Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
Dimanche 2	DUMERCQ	Lundi 1 ^{er}	DUMERCQ	Jeudi 1 ^{er}	DASTEGUY	Dimanche 2	BORDES
Dimanche 9	LUCCIARDI	Dimanche 7	DUMERCQ	Dimanche 4	BORDES	Dimanche 9	DASTEGUY
Dimanche 16	SUPERVIELLE	Dimanche 14	LUCCIARDI	Samedi 11	DUMERCQ	Lundi 10	SUPERVIELLE
Dimanche 23	BORDES	Dimanche 21	SUPERVIELLE	Dimanche 18	LUCCIARDI	Dimanche 16	DUMERCQ
Dimanche 30	DASTEGUY	Dimanche 28	DASTEGUY	Dimanche 25	SUPERVIELLE	Dimanche 23	LUCCIARDI
		Lundi 29	LUCCIARDI			Mardi 25	LUCCIARDI
						Dimanche 30	SUPERVIELLE
						Lundi 31	SUPERVIELLE
						1 ^{er} janvier 2019	SUPERVIELLE

